Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

Le Bulletin bimensuel

Le 31 mars 2003 Volume 16 Numéro 7

LE BLÉ : SITUATION EN 2002-2003 ET PERSPECTIVES POUR 2003-2004

Les cours du blé avaient amorcé une montée dramatique au début du printemps 2002, en raison de la faible production causée par la sécheresse dans les principaux pays exportateurs (Canada, États-Unis et Australie), mais ils ont commencé a dégringoler à l'automne par suite surtout d'exportations massives en provenance de la Russie et de l'Ukraine. Dans le cas du blé vitreux d'hiver à teneur protéique ordinaire, le prix US à l'exportation aux ports du golfe du Mexique a diminué de 28 % par rapport au sommet atteint en octobre, et ne dépasse que de 10 % en ce moment son niveau préreprise. Malgré les déclins, les prix en 2002-2003 devraient être bien supérieurs en moyenne à ceux de 2001-2002. Quant à 2003-2004, les prix devraient continuer à baisser par rapport aux niveaux actuels, supposition faite de conditions de croissances normales dans les principales zones de production du monde. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* examine la situation et les perspectives du blé pour 2002-2003 et 2003-2004. Sauf mention contraire, on utilise le terme « blé » pour désigner tous les types de blé, y compris de blé dur.

MONDE

Le ministère américain de l'Agriculture (USDA) estime que les disponibilités mondiales de blé en **2002-2003** ont reculé d'environ 16 millions de tonnes (Mt) par rapport à 2001-2002, pour passer à 768 Mt, à la suite du fléchissement de la production et des stocks de report. Il s'agit du plus bas niveau depuis 1996-1997. On projette une croissance de la consommation, l'utilisation alimentaire humaine augmentant légèrement à 478 Mt, tandis que l'utilisation fourragère devrait croître de 9 % pour s'établir à 118 Mt, le niveau le plus élevé depuis 1990-1991, principalement à cause du niveau inégalé des importations de blé fourrager par l'Union européenne (UE). On prévoit que les stocks de fin de campagne mondiaux reculeront de 14 % pour se situer à 173 Mt et que le ratio stock-utilisation (S/U) chutera de 29 %, le niveau le plus bas depuis 1996-1997. Les échanges de blé devraient s'élever à 105 Mt, ce qui représente une baisse de 5 Mt.

Pour **2003-2004**, AAC prévoit que la production mondiale de blé atteindra 592 Mt, soit une hausse de 5 % et le niveau le plus élevé depuis 1997-1998. Cependant, les stocks devraient fléchir légèrement à cause de la faiblesse des stocks de report. On projette une croissance modeste de la consommation, au niveau inégalé de 596 Mt, l'utilisation fourragère demeurant élevée en raison des exportations soutenues de blé fourrager par la région de la mer Noire. Les stocks de fin de campagne devrait diminuer de 2 % pour se situer à 169 Mt.

États-Unis

En **2002-2003**, les superficies de blé récoltées se sont contractées de 2 % par rapport à 2001-2002, à cause de la sécheresse dans une bonne partie des grandes plaines et du taux accru d'abandon du blé de force roux d'hiver (HRW) et du blé de force roux de printemps (HRS) qui s'est ensuivi dans les régions productrices. Les rendements globaux de blé ont fléchi de 13 % comparativement à 2001-2002, pour s'établir à 35,3 boisseaux l'acre (boiss./acre), le niveau le plus bas depuis 1991-1992. L'ensemble de la production de blé a diminué de 17 % par rapport à 2001-2002, à 1,62 milliard de boisseaux (Gboiss.) (44 Mt), soit le niveau le plus bas depuis 1972-1973.

MONDE : BILAN DU BLÉ

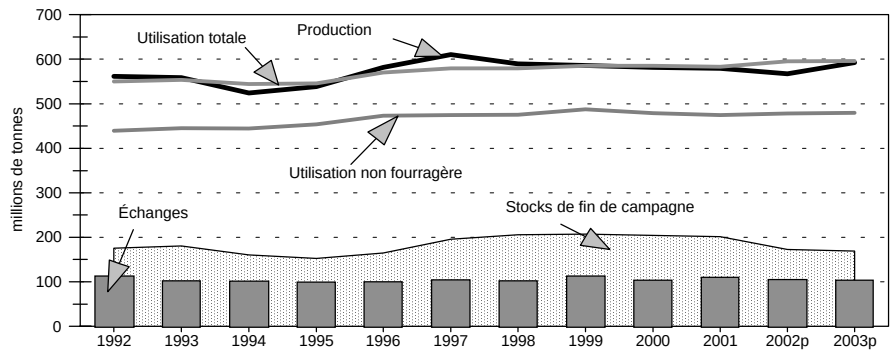

p : prévision, **2002** : prévision de l'USDA, mars 2003; **2003** : prévision d'AAC, mars 2003
Source : USDA, mars 2003

Canada

Selon l'USDA, les exportations américaines devraient régresser de 9 % pour se situer à seulement 875 Mboiss. (23,8 Mt), le niveau le plus bas depuis 1971-1972. Malgré le repli des exportations, les stocks de fin de campagne devraient chuter considérablement pour s'établir à 465 Mboiss. (12,7 Mt), ce qui représente une baisse de 40 % par rapport à 2001-2002. On prévoit que le ratio S/U s'établira à 23 %, un recul de 36 % comparativement à 2001-2002 et le niveau le plus bas depuis 1996-1997.

En **2003-2004**, les estimations de l'USDA indiquent que la superficie s'accroîtra de 2 %, pour occuper 62 millions d'acres. Les conditions d'humidité au Texas, en Oklahoma et au Kansas se sont beaucoup améliorées depuis un an. Bien que les plaines du nord aient été aux prises avec des conditions plus sèches que la normale, des pluies récentes ont atténué les inquiétudes. AAC prévoit un redressement de 26 % de la production de blé américain, qui devrait atteindre 2,04 Gboiss. (55,4 Mt). Cependant, les stocks devraient gonfler de seulement 5 %, à cause de la faiblesse des stocks de report. On prévoit que les exportations tomberont à 850 Mboiss., en raison de la concurrence accrue par le Canada, l'Argentine et l'Australie et de la concurrence soutenue par les exportateurs secondaires. On projette que les stocks de fin de campagne augmenteront de 10 % pour se situer à 505 Mboiss. (13,7 Mt) et le ratio stock-utilisation s'établirait à 24 %.

La nouvelle loi agricole américaine (*Farm Security and Rural Investment Act,* FSRIA) conserve certains aspects de la FAIR Act de 1996, tels que les paiements compensatoires sur les prêts et le programme de prêts pour la commercialisation, mais augmente les niveaux de prêt pour le blé et ramène les prix d'objectif. Le nouveau niveau de prêt du blé pour 2002-2003 et 2003-2004 est de 2,80 $US/boiss., ce qui représente une hausse de 0,22 $US/boiss. Cette donnée est fondée sur le nouveau niveau de prêt de chacune des classes de blé. Les niveaux de prêt du blé tendre rouge d'hiver (SRW) sont en fait plus bas qu'ils ne l'étaient en vertu du FAIR Act dans plusieurs comtés, tandis que ceux du blé de force rouge d'hiver (HRW), du blé de force rouge de printemps (HRS) et du blé dur sont plus élevés. Les niveaux de prêt du blé HRS et du blé dur tiennent maintenant compte de la prime qu'obtiennent ces cultures sur le marché par rapport aux autres classes de blé. Les niveaux de prêts pour 2002-2003 ont été annoncés trop tard pour influer sur les décisions d'ensemencement pour 2002-2003, mais on peut s'attendre à ce qu'en 2003-2004, le niveau de soutien accru se traduise par une expansion des emblavures qui n'est pas justifiée par les prix du marché, notamment dans le cas du blé dur.

Une autre caractéristique du FSRIA est le retour du prix d'objectif, qui définit le paiement anticyclique. Le prix d'objectif du blé est établi à 3,86 $US/boiss. en sus du niveau de prêt et de la prévision du prix réel à la ferme. Le prix d'objectif ne varie pas selon le comté. Le paiement est établi en fonction du prix d'objectif duquel on soustrait le paiement fixe (0,25 $US/boiss.) ainsi que le niveau de prêt ou le prix moyen (soit le plus élevé des deux). Le paiement est fondé sur 85 % des acres et des rendements de base du producteur et, étant découplé de la superficie réelle ensemencée, il n'influe pas normalement sur celle-ci.

Union européenne

En **2002-2003**, la production de blé de l'UE a atteint le niveau quasi record de 103,3 Mt, soit une hausse de 13 % par rapport à 2001-2002. Malgré l'ampleur de la production, on prévoit que les importations atteindront le niveau inégalé de 10,5 Mt. L'UE serait ainsi la plus grande nation importatrice de blé au monde pour la deuxième année consécutive, en grande partie à cause des disponibilités importantes de blé peu cher, surtout de qualité fourragère, en provenance de la région de la mer Noire, en particulier de la Russie et de l'Ukraine, qui étaient écoulés librement sur les marchés de l'UE jusqu'à l'imposition de droits de douanes en janvier 2003. La consommation intérieure de l'UE devrait augmenter au niveau record de 98,1 Mt, en raison de l'utilisation fourragère inégalée (53,3 Mt), qui s'est accrue de 12 % comparativement à l'année précédente. On prévoit que les exportations progresseront de 35 % pour se situer à 15,5 Mt, en partie à cause du recours très actif à des subventions à l'exportation pour empêcher le blé d'être stockés dans des entrepôts d'intervention. Les stocks de fin de campagne ne devraient croître que légèrement, passant à 11 Mt.

Durant presque toute la campagne 2001-2002 et au début de celle de 2002-2003, l'UE a réussi à exporter sans subventions grâce au faible prix d'intervention, à la hausse du prix du blé sur les marchés internationaux et à la perte de valeur de l'euro. Conformément à l'Agenda 2000, le prix d'intervention est passé de 119,19 €/t (1999-2000) à 110,25 €/t le 1er juillet 2000, puis à 101,31 €/t le 1er juillet 2001. L'euro a toutefois pris de la valeur par rapport à la devise américaine et, le 28 mars 2003, le taux de change €/$US était de 0,934, contre 1,103 en moyenne en 2001-2002. Cette hausse a freiné la compétitivité du blé de l'UE sur les marchés internationaux. L'UE sera tout de même autorisée à subventionner l'exportation de 14,4 Mt de blé en 2002-2003, ce qui veut dire que presque toutes les exportations prévues pourraient être subventionnées. Depuis janvier 2003, la subvention se situe en moyenne à 9,94 €/t (16,23 $CAN/t).

En **2003-2004**, on projette une autre récolte abondante en UE, car le blé est actuellement en bon état. Les importations devraient reculer à 5 Mt, en raison de la diminution des stocks exportables en Ukraine et en Russie et de l'imposition de droits sur les importations de blé en provenance de ces pays. Compte tenu des prix mondiaux baissiers, le blé de l'UE sera moins concurrentiel sur les marchés internationaux, et la concurrence accrue de la part d'autres exportateurs, notamment les États-Unis, le Canada et l'Australie, devrait freiner les exportations de l'UE, qui reculeraient à 11,5 Mt. Par conséquent, les subventions à l'exportation devraient demeurer relativement élevées. On projette un gonflement de 23 % des stocks de fin de campagne, qui devraient s'établir à 13,5 Mt.

Australie

En **2002-2003**, l'Australie a été victime d'une des pires sécheresses de son histoire, l'aridité étant attribuable au phénomène météorologique Le Niño, et la production a chuté de 62 % pour se situer à 9,5 Mt, le niveau le plus bas depuis 1994-1995. On projette que les exportations reculeront de 45 % pour s'établir à seulement 9 Mt. Les stocks de fin de campagne devraient atteindre seulement 3,1 Mt, une diminution de 60 % par rapport à l'année précédente. Les prévisions pour **2003-2004** sont hypothétiques, car les cultures ne seront pas ensemencées avant plusieurs mois. Si le phénomène Le Niño prend fin au cours des prochains mois, on peut s'attendre à ce que les rendements grimpent considérablement pour porter la production à 23 Mt. On prévoit une hausse de 33 % des exportations qui devraient se situer à 12 Mt (octobre-septembre).

Argentine

En **2002-2003**, la crise économique en Argentine a eu une grande incidence sur la production de blé, car elle a limité l'accès au crédit des agriculteurs en raison des difficultés financières des banques. On a signalé une réduction de l'utilisation d'intrants comme les engrais et les herbicides. Les pluies excessives qui sont tombées dans de nombreuses régions tard au cours de la saison de croissance ont également influé

sur les rendements et la qualité de la récolte. Par conséquent, les superficies et les rendements ont diminué considérablement par rapport à 2001-2002, la production ayant reculé de 19 % pour se situer à 12,5 Mt. On prévoit que les exportations fléchiront de 35 % comparativement à 2001-2002 pour s'établir à 7,5 Mt (décembre-novembre). Pour **2003-2004**, on s'attend à un redressement de la situation économique, ainsi qu'à un accroissement des superficies et des rendements. La production devrait atteindre 15,5 Mt et les exportations devraient grimper de 40 %, jusqu'à 10,5 Mt.

Ancienne Union soviétique (AUS)

La hausse des exportations de blé par les pays de l'AUS, en particulier la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan, a largement influé sur les échanges mondiaux de blé en 2001-2002, et les exportations ont encore augmenté en **2002-2003**. Cette croissance des exportations est attribuable à deux récoltes surabondantes; en 2001-2002, la production a grimpé de 48 % pour se situer à 93 Mt et en 2002-2003, elle s'est encore accrue de 6 %, à 98,4 Mt, le niveau le plus élevé depuis 1990-1991. En 2001-2002, les exportations ont quintuplé pour atteindre le niveau record de 14 Mt (y compris les échanges intra-groupe de l'AUS), et devraient monter encore de 71 % en 2002-2003 pour s'établir à 23,8 Mt, ce qui représente 23 % du total des échanges mondiaux de blé. Malgré l'ampleur des exportations, les stocks de fin de campagne devraient atteindre 20,2 Mt en 2002-2003, comparativement à 6,1 Mt en 2000-2001. Des rapports récents laissent entrevoir que la production ukrainienne de 2002-2003 sera peut-être moins importante que les premières estimations, les disponibilités de blé de mouture s'étant resserrées, et par conséquent, le volume des exportations et des stocks de fin de campagne risque d'être inférieur aux prévisions actuelles. En **2003-2004**, la production devrait fléchir de 12 % pour se chiffrer à 86 Mt, à cause d'une diminution des superficies en Russie et de la destruction par l'hiver en Ukraine. Ce recul sera en partie compensé par le gonflement des stocks de report, de sorte que les approvisionnements régresseront de 9 % par rapport à cette année. Les exportations de l'AUS devraient chuter de 29 % pour se situer à 17 Mt, en partie à cause des nouveaux droits imposés par l'UE qui réduiront la demande de blé fourrager de l'AUS. On prévoit une baisse de 20 % des stocks de fin de campagne, à 16 Mt.

Europe de l'Est

En **2002-2003**, la production de blé de l'Europe de l'Est a baissé de 12 % pour se situer à 30,7 Mt, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne quinquennale. On prévoit que les exportations reculeront de 13 % pour s'établir à 3,6 Mt. En **2003-2004**, on projette un redressement de la production, qui devrait atteindre 33,3 Mt, mais une légère diminution des exportations, à 3,5 Mt, en raison d'une hausse de la consommation intérieure, de la faiblesse des prix mondiaux et de l'accroissement de la concurrence par les autres exportateurs.

Presque tous les pays de l'Europe de l'Est devraient se joindre à l'Union européenne au cours des prochaines années, ce qui pourrait avoir des répercussions importantes sur les échanges mondiaux de blé. La Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie doivent se joindre à l'UE le 1er mai 2004, tandis que la Roumanie et la Bulgarie devraient y adhérer en 2007. Lorsque ces pays feront partie de l'UE, on s'attend à ce que s'accélèrent la modernisation des infrastructures agricoles de la région et l'utilisation d'intrants agricoles. La production pourrait atteindre rapidement 40 Mt ou plus, un niveau inégalé depuis la fin des années 1980 sous le régime communiste. Même si la consommation intérieure devrait augmenter au rythme de la croissance économique de la région, l'UE devra peut-être continuer d'exporter des quantités supplémentaires considérables de blé.

Inde

La production de blé de l'Inde, soutenue par le taux élevé des prix intérieurs garantis, n'a cessé de s'accroître, ce qui a entraîné une augmentation marquée de ses stocks. En 2000-2001, la production a atteint le chiffre record de 76,4 Mt avant de revenir à 68,8 Mt en 2001-2002. Elle a augmenté à nouveau en **2002-2003** pour s'établir à 71,8 Mt. La production dépasse la consommation intérieure, qui s'élève à quelque 65 Mt. Les stocks ont continué de s'accumuler et devraient atteindre le niveau record de 28 Mt, soit 40 % de l'utilisation, à la fin de 2002-2003. En 2002-2003, les exportations devraient se chiffrer à 5 Mt, un niveau sans précédent. L'Inde produit des blés de qualité plutôt moindre et la plupart de ses exportations sont destinées au sud-est de l'Asie pour l'alimentation animale. L'Inde ne concurrence donc pas le Canada sur les mêmes marchés, mais la hausse de l'offre a un effet régressif sur les cours mondiaux et par conséquent sur les prix canadiens. Il est possible que le gouvernement indien décide d'augmenter les subventions à l'exportation pour se départir de l'offre excédentaire et ainsi réagir à l'accumulation des stocks. Pour **2003-2004**, on prévoit une légère diminution de la production du blé en Inde (70,5 Mt). Les exportations devraient fléchir à 4 Mt et les stocks de fin de campagne, s'accroître de 7 % pour se situer à 29,9 Mt.

Chine

Après l'UE, la Chine est le deuxième plus grand producteur de blé au monde. Elle a aussi été pendant de nombreuses années le plus grand importateur de blé, mais elle a réduit ses importations depuis 1995-1996. De fait, la Chine est un exportateur net de blé depuis 2000-2001. En **2002-2003**, la superficie ensemencée a atteint son niveau le plus bas depuis le milieu des années 60, en raison de la réduction de l'aide gouvernementale, notamment pour le blé de moindre qualité, et de stratégies nationales axées sur la production de variétés de meilleure qualité. La production a fléchi de 3 % par rapport à 2001-2002, pour atteindre 91 Mt, soit le niveau le plus bas depuis 1989-1990. Les stocks se sont amoindris de 10 %, à 168 Mt, en raison de la faiblesse des stocks de report. Les stocks de report demeurent toutefois importants, à 76,6 Mt, ce qui équivaut à 70 % de l'utilisation; on prévoit donc que les importations demeureront très faibles, chutant de 1,1 Mt en 2001-2002 à 0,7 Mt en 2002-2003. Les importations en

ANCIENNE UNION SOVIÉTIQUE : BILAN DU BLÉ

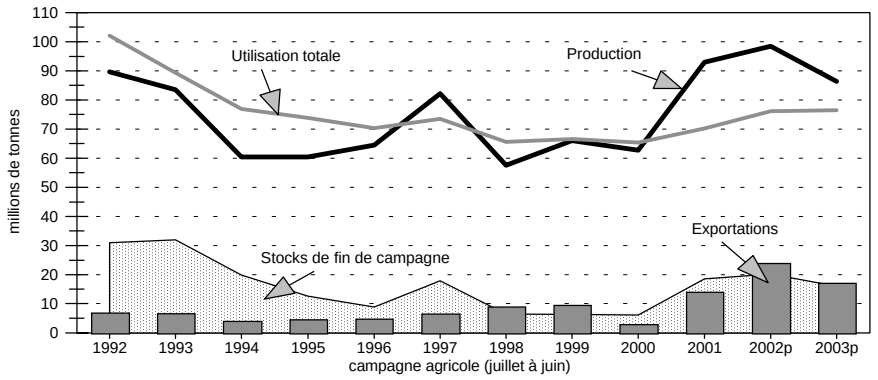

p : prévision, **2002** : prévision de l'USDA (mars 2003), **2003** : prévision d'AAC (mars 2003)
Source : USDA, mars 2003

provenance du Canada devraient reculer à environ 0,1 Mt, comparativement à 0,8 Mt en 2001-2002, en raison de la pénurie des stocks canadiens. En **2003-2004**, la production de blé de la Chine devrait être comparable à celle de cette année, tout comme la consommation, qui devrait atteindre 105 Mt. On prévoit donc un fléchissement de 23 % des stocks de fin de campagne, à 47 Mt, mais cela représente toujours 45 % de l'utilisation. Les importations devraient demeurer relativement faibles, augmentant à 1,5 Mt, et la part du Canada passant de 0,5 à 1 Mt.

À long terme, la Chine pourrait devoir augmenter ses importations pour répondre à la demande croissante de blé qui a surpassé la production annuelle depuis le milieu des années 70, sauf celle de 1997-1998. Les modifications de politiques visant le soutien des prix internes et le contrôle des importations apportées par la Chine afin de respecter les règles de l'Organisation mondiale du commerce devraient aussi contribuer à l'augmentation des importations de blé.

Moyen-Orient

Après trois années de sécheresse, les conditions de croissance dans le Moyen-Orient, notamment en Syrie, en Irak et en Iran, ont été plus favorables en **2002-2003**. La production de blé de cette région est évaluée à 38 Mt, ce qui représente une hausse de 22 % par rapport à 2001-2002. On prévoit donc que les importations de la région diminueront de 26 % par rapport à 2001-2002 pour s'établir à 11,9 Mt, comparativement à la moyenne quinquennale de 15 Mt. Le principal débouché du blé canadien dans cette région est l'Iran, qui en a importé 0,8 Mt en 2001-2002. On s'attend néanmoins à ce que les importations en provenance du Canada soient quasi nulles en 2002-2003, en raison de l'amoindrissement des stocks. Pour **2003-2004**, on prévoit que la production du Moyen-Orient atteindra 35 Mt. En raison des stocks intérieurs serrés, les importations devraient s'accroître de 22 %, à 14,5 Mt, et les exportations canadiennes en Iran devraient reprendre.

Canada

En **2002-2003**, les emblavures de **blé autre que le blé dur** ont été réduites de 7 % pour s'étendre sur 8,2 millions d'hectares (Mha). À l'été 2002, une grande partie de la Saskatchewan et de l'Alberta a été touchée par la sécheresse pour la deuxième année consécutive. En fait, dans de nombreuses régions, la sécheresse de 2002 a été la plus sévère jamais connue. Il a été impossible de récolter une bonne partie du blé ou alors il a servi de fourrage pour compenser la diminution de la production de foin. Par conséquent, le taux d'abandon des cultures de blé autre que de blé dur est estimé à 21 % par Statistique Canada, comparativement à la normale de 2 %. Le rendement moyen obtenu sur le reste de la superficie est à la baisse de 9 % et se situe à 1,86 tonne/hectare (28 boiss./acre), ce qui représente le rendement le plus bas depuis 1989-1990. La production devrait être de 12 Mt, soit 32 % de moins qu'en 2001-2002 et le niveau le plus bas depuis 1970-1971. La qualité de la récolte est nettement inférieure à la normale, en raison du taux excessif d'humidité au moment de la moisson qui a entraîné la décoloration, la moisissure et la germination du blé, réduisant encore plus les stocks de blé de qualité supérieure. Les stocks de report ont fléchi de 28 %, et le niveau des stocks, à 17,1 Mt, est en baisse de 30 % par rapport à 2001-2002. La consommation intérieure est appelée à augmenter de 2 %, en partie à cause de la hausse de l'utilisation fourragère attribuable à la mauvaise qualité de la récolte et au resserrement des stocks d'orge. On prévoit que les exportations diminueront de presque 50 % pour atteindre à peine 6,5 Mt, ce qui représente le plus faible niveau depuis 1956-1957 et qui est bien en-deçà de la moyenne quinquennale de 13,5 Mt. En 2002-2003, la CCB a restreint ses ventes sur tous les marchés, sauf sur ceux du Canada et peut-être du Japon. Les stocks de fin de campagne devraient chuter de 29 % et n'atteindre que 3,5 Mt, ce qui représente le niveau le plus bas de l'histoire moderne.

Pour **2003-2004**, on prévoit que les emblavures de blé autre que le blé dur progresseront de 5 %, en raison des prix plus fermes en 2002-2003. Dans l'hypothèse d'un retour à un taux d'abandon normal, la superficie récoltée augmentera de 28 %, pour s'établir à 8,3 Mha. Si les conditions d'humidité reviennent à la normale dans l'Ouest canadien ce printemps et cet été, les rendements devraient s'améliorer de 33 %, mais demeurer légèrement inférieurs à la normale en raison des piètres réserves d'humidité du sous-sol dans les régions touchées par la sécheresse. La production devrait atteindre 20,1 Mt, en hausse de 68 %. La consommation intérieure devrait diminuer légèrement, à cause de la réduction de l'utilisation fourragère, dans l'hypothèse d'une récolte de qualité normale et d'une meilleure récolte d'orge. On prévoit un redressement des exportations de 85 %, à 12 Mt, ce qui demeure bien en-deçà de la moyenne quinquennale en raison de la faiblesse des stocks de report. Les stocks de fin de campagne devraient augmenter à 4,7 Mt.

En **2002-2003**, les emblavures de **blé dur** ont augmenté à 2,5 Mha, en hausse de 15 %, en raison des primes généreuses offertes en 2001-2002 et de l'effondrement des stocks. La sécheresse a eu une moins grande incidence sur le blé dur que sur le blé de printemps puisque la production de blé dur est concentrée dans le sud de la Saskatchewan, où il est tombé des précipitations suffisantes. Le rendement s'est amélioré de 11 %, comparativement au niveau touché par la sécheresse de 2001-2002, et s'établit à 25 boiss./acre (1,70 t/ha), tandis que la production de blé dur est évaluée à 3,7 Mt, soit 24 % de plus que l'année précédente. Comme dans le cas des autres types de blé, la qualité est mauvaise en raison de l'humidité excessive pendant la moisson. Toutefois, les stocks de report ont chuté de 43 % pour se situer à 1,6 Mt, ce qui a neutralisé la hausse de production. Les stocks ont diminué de 9 % pour s'établir à 5,3 Mt. On prévoit un recul de 12 % des exportations, qui devraient atteindre 3,2 Mt, en raison de la faiblesse des stocks, en particulier des classes supérieures de blé de meunerie. Les stocks de fin de campagne devraient diminuer de 14 %, à 1,4 Mt.

En **2003-2004**, on prévoit un léger recul des emblavures de blé dur canadien, à cause de la réduction de la prime commandée par rapport au blé de printemps en 2002-2003. Dans l'hypothèse d'un retour à des conditions de croissance normales, la production devrait augmenter de 35 % pour s'établir à 5 Mt. Cependant, les exportations devraient demeurer inchangées, à 3,2 Mt, en 2002-2003, en raison de la concurrence féroce par les autres exportateurs et d'une bonne récolte en Afrique du Nord, le principal marché d'exportation. Les stocks de fin de campagne devraient gonfler de 57 % et atteindre 2,2 Mt, ce qui exercera une tension sur les prix du blé dur en 2003-2004.

PERSPECTIVES DE PRIX

Monde

En **2002-2003**, le cours du blé devrait être soutenu par la réduction prévue de 32 % des stocks de fin de campagne des principaux pays exportateurs. Il existe une forte corrélation entre les cours mondiaux du blé et le niveau des stocks des principaux pays exportateurs (É.-U., UE, Canada, Australie et Argentine). Or, on prévoit que les stocks de fin de campagne des cinq grands exportateurs diminueront à 32,3 Mt, alors que la moyenne quinquennale est de 47 Mt. Il s'agit du niveau le plus bas depuis 1995-1996. En prenant comme référence le prix

du blé de force d'hiver ordinaire américain (HWO), franco à bord (FAB) golfe du Mexique, AAC prévoit que les cours mondiaux passeront de 127 $US/t en 2001-2002 (juin à mai) à 160 $US/t en 2002-2003. Toutefois, en raison d'une forte hausse des exportations de sources non traditionnelles comme l'Ukraine, la Russie et l'Inde, les cours sont considérablement plus bas qu'en 1995-1996, lorsque le prix du blé HWO rendu au golfe du Mexique s'établissait en moyenne à 211 $US/t,.

En **2003-2004**, les stocks des principaux exportateurs devraient augmenter de 31 % pour atteindre 42 Mt, ce qui est toujours inférieur à la moyenne quinquennale. Les exportations de sources non traditionnelles devraient diminuer, mais demeurer à un niveau anormalement élevé, ce qui continuera d'influencer les cours du blé. On prévoit donc que le prix du blé HWO rendu au golfe du Mexique fléchira de 9 %, à 130 $US/t, en 2003-2004.

États-Unis

Les principaux marchés où se négocient les contrats à terme du blé se trouvent aux É.-U. Les prix établis dans ces marchés donnent généralement le ton des cours mondiaux. Les prix que la CCB obtient sont donc principalement déterminés par l'état des cultures, la consommation intérieure et les exportations des É.-U. En **2002-2003**, les prix du blé avaient grimpé considérablement en raison de la faiblesse des stocks mondiaux et américains. En prenant comme référence le prix à terme moyen à prochaine échéance au Chicago Board of Trade (CBoT), AAC prévoit que le prix du blé tendre rouge (SRW) s'élèvera à 3,40 $US/boiss., ce qui représente une hausse de 23 % par rapport à 2001-2002. En **2003-2004**, les cours du blé américain devraient fléchir considérablement comparativement à 2002-2003, et le prix moyen au CBoT devrait diminuer de 12 % pour s'établir à 3 $US/boiss. (juin-mai), car on s'attend à ce que les stocks de fin de campagne et le ratio S/U soient plus importants qu'en 2002-2003. Les prix devraient aussi être plus bas pour toutes les autres classes de blé.

Dans le cas du blé **HRW**, l'USDA évalue la production américaine en **2002-2003** à seulement 609 Mboiss., en baisse de 21 % par rapport à 2001-2002. De plus, on prévoit que le ratio S/U passera de 45 % en 2000-2001 à 25 % en 2002-2003. Cette baisse devrait entraîner une hausse de 29 %, à 3,75 $US/boiss. (juin à mai), du prix moyen à prochaine échéance du blé HRW au Kansas City Board of Trade (KCBT). Pour **2003-2004**, en raison de la hausse de la production et du gonflement des stocks de blé HRW, AAC prévoit que le prix à prochaine échéance du blé au KCBT fléchira de 17 %, à 3,10 $US/boiss. La prime accordée par rapport au blé SRW au CBoT devrait diminuer en raison de gains de production relativement plus importants pour le blé HRW.

Dans le cas du blé **HRS**, les estimations de l'USDA indiquent une baisse de production de 25 %, à 357 Mboiss. en **2002-2003**, en raison de la baisse de rendement causée par la sécheresse qui a touché une grande partie de la région productrice de ce blé. On s'attend tout de même à une augmentation des exportations de 23 % malgré la baisse des stocks. Les stocks de fin de campagne devraient diminuer de 56 % pour s'établir à 100 Mboiss., alors que le ratio S/U passera de 44 % en 2001-2002 à 20 % en 2002-2003. Par conséquent, en 2002-2003, le prix au comptant du blé foncé de printemps du Nord à 14 % de protéines (DNS 14) à Minneapolis devrait grimper de 25 %, à 4,50 $US/boiss. En **2003-2004**, la superficie de blé de printemps devrait se contracter de 7%, mais dans l'hypothèse de rendements normaux, la production de blé de printemps augmentera de 24 % pour s'établir à environ 445 Mboiss. La concurrence accrue par le Canada et l'Australie limitera les exportations, et selon les prévisions d'AAC, les stocks de fin de campagne devraient gonfler de 30 %, pour s'établir à environ 130 Mboiss. Par conséquent, le prix au comptant du blé DNS 14 à Minneapolis devrait reculer de 17 %, à 3,75 $US/boiss.

Dans le cas du **blé dur**, en **2002-2003**, la production américaine a connu une légère baisse comparativement à 2001-2002 et s'établit à 79 Mboiss, l'amélioration des rendements compensant la réduction de la surface ensemencée. Les exportations devraient diminuer de 36 %, à 32 Mboiss. Les stocks de fin de campagne chuteront de 24 % pour passer à 25 Mboiss., tandis que le ratio S/U sera de 21 %, comparativement à 25 % en 2001-2002. Même si les cours mondiaux du blé dur sont touchés par l'abondance de la récolte de l'UE et par la moindre demande à l'exportation internationale, ils ont été soutenus par les maigres récoltes dans l'Ouest canadien, en Australie et aux États-Unis. On s'attend à ce que le cours à l'exportation du blé HAD n° 3, FAB golfe du Mexique, passe de 182 $US/t en 2001-2002, à 205 $US/t (juin à mai) en 2002-2003. Pour **2003-2004**, AAC prévoit que la production américaine de blé dur augmentera à environ 93 Mboiss. et que les stocks grossiront de 40 % pour s'établir à 35 Mboiss. Cette situation, combinée à des récoltes plus abondantes au Canada et en Australie, devraient faire fléchir les cours mondiaux et américains du blé dur; on s'attend à ce que le prix du blé HAD n° 3, golfe du Mexique s'établisse à environ 170 $US/boiss., soit une baisse de 17 % par rapport à 2002-2003.

Canada

Dans le cas du blé autre que le blé dur, les perspectives de rendement (PDR) **2002-2003** publiées en mars par la CCB pour le blé CWRS n° 1 à 13,5 % de protéines s'établissent à 256 $/t, en entrepôt à Vancouver ou au Saint-Laurent (E/E VC/SL), en hausse de 18 % par rapport à 2001-2002. La hausse de prix est encore plus importante dans le cas du blé CWRS à plus faible teneur protéique, car la prime accordée pour la teneur en protéines a diminué, compte tenu de la teneur élevée en protéines des récoltes de blé de printemps du Canada et des États-Unis. La PDR du blé CWRS n° 1 à 11,5 % de protéines est en hausse de 21 % et se situe à 250 $/t. Dans le cas du blé CWRS n° 1 et n° 2 à haute teneur protéique, la CCB obtient généralement des prix qui équivalent aux prix américains du blé DNS, tandis que les prix obtenus pour le blé CWRS et CPS à moindre teneur protéique équivalent aux prix

RAPPORT DU PRIX DU BLÉ AVEC LES STOCKS DE FIN DE CAMPAGNE DES GRANDS EXPORTATEURS*

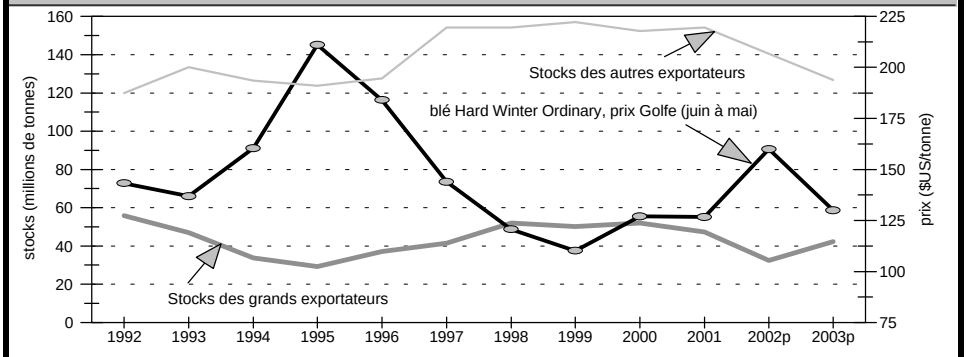

* É.-U., UE, Canada, Australie et Argentine
p : prévision de l'USDA (mars 2003) sauf pour 2003 et les prix Golfe d'HWO qui sont les prévisions d'AAC (mars 2003)
Source : USDA, mars 2003

américains du blé HRW. D'après les PDR de mars, le prix moyen à la ferme dans l'Ouest canadien pour le blé CWRS n° 1 à 13,5 % de protéines atteindra environ 206 $/t, comparativement à 169 $/t en 2001-2002. Pour **2003-2004**, les PDR de la CCB ont baissé considérablement, le prix du blé CWRS n° 1 à 13,5 % de protéines reculant de 20 % à 216 $/t. On prévoit une hausse des primes accordées pour la teneur en protéines, dans l'hypothèse d'un retour à une teneur protéique normale des récoltes américaines et canadiennes. La PDR pour le blé CWRS n° 1 à 11,5 % de protéines a diminué de 20 % pour s'établir à 199 $/t. Le prix moyen à la ferme dans l'Ouest canadien du blé CWRS n° 1 à 13,5 % de protéines devraient atteindre 161 $/t. La baisse en pourcentage des recettes canadiennes est plus importante que celle des prix aux États-Unis pour deux raisons. D'abord, il y a la vigueur de la devise canadienne, qui fait fléchir les prix en dollars canadiens. Ensuite, il y a les stocks de mise en commun qui devraient grossir en 2003-2004, ce qui laisse prévoir que la proportion des stocks communs écoulés sur des marchés à faible valeur augmentera.

La PDR de **2002-2003** publiée en mars par la CCB et visant le blé dur ambré canadien (CWAD) n° 1 à 11,5 % de teneur protéique est de 277 $/t E/E VC/SL, en hausse de 6 % par rapport à 2001-2002. On prévoit une prime de 27 $/t par rapport au blé CWRS n° 1 à 11,5 %, alors qu'elle était de 53 $/t en 2001-2002. On s'attend en outre à ce que le prix moyen à la ferme dans l'Ouest canadien du blé CWAD n° 1 à 11,5 % atteigne environ 231 $/t, comparativement à 218 $/t en 2001-2002. Pour **2003-2004**, la PDR du blé CWAD n° 1 à 11,5 % de protéines est de 223 $/t, en baisse de 19 % par rapport à l'année courante. Le prix à la ferme devrait fléchir à 178 $/t.

COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ : PRIX RÉELS FINALS POUR LE BLÉ

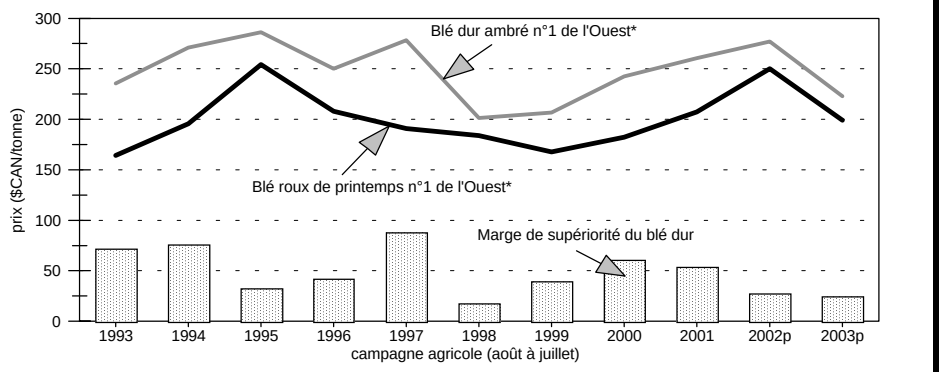

p : prévision d'après les Perspectives de rendement de la CCB (marsr 2003)
Source : Commission canadienne du blé

Depuis 1995-1996, prix en magasin à Vancouver/sur le Saint-Laurent.
* à teneur protéique de 11,5 % depuis 1999-2000

LE DÉPARTEMENT DU COMMERCE (DOC) AMÉRICAIN IMPOSE DES DROITS COMPENSATEURS PROVISOIRES SUR LES IMPORTATIONS DE BLÉ ET DE BLÉ DUR DU CANADA; UNE PREMIÈRE DÉCISION SUR LE DUMPING EST ATTENDUE POUR LE 1ER MAI

La décision préliminaire du DOC américain s'est traduite par l'imposition de droits compensateurs provisoires de 3,94 % sur les importations de blé de force roux de printemps et de blé dur en provenance du Canada. Les droits visent deux programmes canadiens qui, selon une première détermination du DOC, seraient passibles de droits compensateurs : la fourniture de wagons appartenant à l'État et loués par l'État, et les emprunts de la Commission canadienne du blé (CCB) garantis par l'État. On attend encore une décision relative à la garantie par l'État des acomptes à la livraison de la CCB.

Tout indique que le DOC rendra une première décision sur la question de dumping avant le 1er mai 2003. Si le DOC juge qu'il y a eu dumping, des droits antidumping provisoires pourraient être imposés en sus des droits compensateurs provisoires.

Les décisions finales du DOC relatives aux allégations de subventions et de dumping devraient être rendues à la mi-juillet 2003. Si le DOC donne tort au Canada, la Commission du commerce international des É.-U. décidera 45 jours après la décision finale du DOC s'il y a eu préjudice commercial. Si la Commission détermine qu'il n'y a ni préjudice, ni menace de préjudice, des droits définitifs ne seront pas imposés et les cautionnements versés relativement aux droits provisoires seront annulés.

La CCB a déclaré qu'elle continuera de vendre sur les marchés qui offrent le meilleur prix aux agriculteurs des Prairies et qu'elle examinera toutes les options qui lui permettront de le faire lorsqu'elle transige avec des clients aux États-Unis et partout au monde.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Glenn Lennox
Analyste du blé
Téléphone : (204) 983-8465
Courriel : lennoxg@agr.gc.ca

© Sa Majesté du chef du Canada, 2003

Version électronique disponible à www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@em.agr.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

Bien que la Division de l'analyse du marché assume l'entière responsabilité de l'information présentée dans ce document, elle tient à reconnaître les organismes suivants qui ont contribué à sa préparation :
Commission canadienne du blé; Direction générale des services à l'industrie et aux marchés (AAC)